

d'exclusion d'environ \$110 par mois et celui de \$3,500 ou \$4,000 pour les célibataires, ou le double pour les couples mariés.

Je vais pousser mon idée jusqu'au bout, tout en vous faisant grâce d'un grand nombre de chiffres que j'ai calculés pour prouver mon avancé. Les 30 p. 100 de 1,700,000 personnes représentent plus de 500,000 Canadiens, 510,000 pour être précis. Plus de 500,000 Canadiens de 65 ans ou plus touchent un peu plus de \$110 par mois ou le chiffre qui correspond pour les couples, mais leurs revenus globaux vont jusqu'à \$3,500 ou un peu plus de \$4,000 dans le cas des célibataires, ou le double dans le cas des couples mariés.

• (4.40 p.m.)

L'hon. M. Munro: Parlons des nouveaux taux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous en parlons justement. J'emploie les chiffres du ministre...

L'hon. M. Munro: Vous vous servez des anciens taux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non, non. Un instant. Monsieur l'Orateur, je m'occupe de cette question depuis aussi longtemps que le ministre, il l'admettra volontiers. En vertu des nouveaux taux, un revenu de \$110 par mois d'une autre source empêche quelqu'un d'obtenir le supplément de revenu garanti. Le ministre hoche maintenant la tête. Il sait que j'ai raison. Il y a plus de 500,000 personnes dans cette catégorie, entre un niveau de revenu à peine supérieur au montant qui les empêche de recevoir le supplément de revenu garanti, et un niveau d'environ \$3,500 à \$4,000 par année. Ces gens sont riches, monsieur l'Orateur. Le ministre et le premier ministre ont dit qu'ils devront se contenter de moins pour que nous puissions aider les pauvres.

Une voix: Honte!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je trouve que c'est honteux. Il y a quelqu'un par là-bas qui grogne...

Une voix: C'est un libéral.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mais, monsieur l'Orateur, si jamais preuve plus claire a été donnée de ce qu'est cette mesure selon moi, eh bien, la voilà. C'est une loi tendant à répartir la pauvreté parmi les vieillards. Nous demandons à ces pensionnés canadiens qui avaient un contrat social et croyaient pouvoir compter sur une augmentation de leur pension de l'ordre d'au moins 2 p. 100 par an pendant toute leur vie, de s'en tenir à \$80 par mois définitivement ou jusqu'à ce qu'un autre gouvernement demande au Parlement d'intervenir à nouveau. En janvier, ils vont recevoir \$80 au lieu des \$81.17 qu'ils toucheraient si ce projet de loi n'était pas adopté, et ce sera pour longtemps.

Il semble que les gens de cette catégorie soient les riches. J'avoue être énervé lorsque j'entends le ministre et le premier ministre dire que nous ne donnerons plus aux riches. Les voilà, ces 500,000 personnes! Elles com-

mentent à m'écrire à ce sujet et, de fait, je compte qu'elles m'écriront toutes. Je crois que j'aurai besoin d'aide pour leur répondre. Mais l'aide que nous voulons, monsieur l'Orateur, c'est au moins de leur laisser cette augmentation de 2 p. 100 que nous avons donnée jusqu'ici.

Monsieur l'Orateur, ce sont là les riches, ceux à qui nous la prenons. Beaucoup d'entre eux gagnent bien moins de \$3,500 ou 4,000, certains gagnent \$2,000 ou même moins.

L'hon. M. Munro: Puis-je poser une question au député? Est-ce que vous dites...

Une voix: Pourvu que ce ne soit pas compté sur son temps de parole.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Si le ministre veut poser une question, qu'il se lève et s'adresse à la présidence.

L'hon. M. Munro: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au député s'il prétend que 500,000 pensionnés vont toucher la pension au taux uniforme de \$80 par mois sans le SRG, et qu'ils se situent tous dans l'étroite marge supérieure à \$110?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui.

L'hon. M. Munro: Tous les 500,000?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je prends les chiffres que le ministre donne aux pages 40 et 41, et j'essaie de combiner les gens mariés et les célibataires. Soixante pour cent des célibataires gagnent moins de \$500 par année, et 60 p. 100 des gens mariés gagnent moins de \$3,300 par année. J'ai joué un peu avec ces chiffres, et si je puis revenir à mon argument, sur un total de 120 p. 100, je dirais que 60 p. 100 ont des revenus si faibles qu'ils auront droit au SRG; en haut de l'échelle, 10 p. 100 peut-être n'en auront pas besoin. Entre les 10 p. 100 du haut et les 60 p. 100 du bas, il y a 30 p. 100. Et 30 p. 100 de 1,700,000 font 510,000. Voilà comment je calcule. Voilà quels sont les «riches» pour qui le ministre et le premier ministre ne veulent rien faire, et veulent même leur prendre ce qu'ils ont déjà. Ils ne sont pas riches, monsieur l'Orateur, ils sont dans le besoin.

Des voix: Bravo.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous prenons aux riches pour donner aux pauvres. Que faisons-nous pour les pauvres? Si pour ces gens sacrifier une partie de leur abondance pouvait aboutir à quelque chose, peut-être dirais-je que c'est à eux au moins d'en prendre l'initiative. Nous allons relever la pension maximum du célibataire de \$114.41 à \$135 par mois, soit de \$23.59. Combien cela achètera-t-il de pommes de terre? Nous allons relever le total des gens mariés de \$222.82 à \$255, soit de \$32.18 ou \$16.09 chacun pour le mari et la femme. Il se peut que ces chiffres aient fait sensation dans les manchettes et qu'une foule de gens aient pu penser que